

Réf: Dossier N° 155563

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ADVANCE MENUISERIE, ALUMINIUM ET CONSTRUCTION » en abrégé « AMAC »

Siège social Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE Akandje II A  
COTE DE L'ECOLE PRIMAIRE PRIVEE LES PEPITES, Lot 1962, Ilot  
231

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 26/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADVANCE MENUISERIE, ALUMINIUM ET CONSTRUCTION » en abrégé « AMAC »

Objet : Menuiserie, Aluminium, Vitrierie, Ferronnerie, Inox, Achat et Vente de matériels, Formation, Prestation de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie directement tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE Akandje II A  
COTE DE L'ECOLE PRIMAIRE PRIVEE LES PEPITES, Lot 1962, Ilot  
231

Dirigeant(s) : M FIOKPONOU AMAVI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10153 du 03/11/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°58904/GTCA/RC/2022 du 03/11/2022

